



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, La Haye · Tél. 39 23 44 · Télégr. Intercourt, LaHaye

communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 72/12

Le 31 juillet 1972

Compétence en matière de pêcheries

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le Gouvernement du Royaume-Uni et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne seront représentés aux audiences du 1^{er} et du 2 août 1972 comme il est indiqué ci-après.

Royaume-Uni (1^{er} août)

Agent

M. H. Steel, juriconsulte au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth

Conseils

Sir Peter Rawlinson, Q.C., M.P.,
Attorney-General

M. J. L. Simpson, juriconsulte adjoint au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth

M. D. H. N. Johnson, professeur de droit international et aérien à l'Université de Londres

M. G. Slynn, membre du barreau anglais

M. P. Langdon-Davies, membre du barreau anglais

Conseillers

M. P. Pooley, secrétaire adjoint au ministère de l'Agriculture et de la pêche

M. G. W. P. Hart, ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth

République fédérale d'Allemagne (2 août)

Agent et Conseil

M. G. Jaenicke

Conseil

M. D. von Schenck, juriconsulte au ministère des Affaires étrangères

Conseillers

M. G. Moecklinghoff, directeur des pêcheries, ministère de l'Alimentation, de l'agriculture et des forêts

Mme S. Vollmar, ministère des Affaires étrangères